

EXPLICATION DES MÉDAILLES.

(A PLACER EN REGARD DE LA PLANCHE 39.)

- N° 1. **M**ÉDAILLON d'argent de la ville de Tarente. Taras, fondateur de la ville, sur un dauphin: son nom est écrit de droite à gauche. Au revers, le même Taras assis, et son nom. *Voyez le chapitre III, tome 2, page 59.*
- N° 2. Médaille de bronze, d'Athènes. D'un côté, la tête casquée de Minerve, fondatrice d'Athènes; de l'autre, la citadelle d'Athènes, dans laquelle on remarque l'escalier qui y menait, ainsi que la statue et le temple de Minerve. Dans le roc on distingue la grotte du dieu Pan. *Voyez le chapitre XII, tome 2, page 215.*
- N° 3. Médaillon d'argent de l'ancienne ville de Danclé ou Zanclé, aujourd'hui Messine en Sicile. D'un côté, le nom de la ville en anciens caractères grecs, et un dauphin; de l'autre, une coquille dans une aire divisée en plusieurs compartimens. *Voyez la note 3 du tome 4, page 456.*
- N° 4. Médaillon d'argent d'Arcadie. D'un côté, la tête de Jupiter, surnommé Lycéen, du mont Lycée en Arcadie; de l'autre, un monogramme composée des lettres grecques APK, initiales du mot *Arcadie* ou des *Arcadiens*; le dieu Pan assis sur le mont Lycée, autrement dit Olympe, dont le nom est indiqué par les lettres OΛΥΜ. *Voyez le chapitre LII, tome 4, page 265.*
- N° 5. Médaillon de bronze frappé à Cnide, représentant la Vénus de Praxitèle. Il est décrit dans cet ouvrage, *chapitre LXXII, tome 6, page 190.* Le même sujet est représenté sur une pierre gravée du cabinet du duc d'Orléans. *Voyez la Description de ce cabinet, tome 1, page 135, pl. XXXI.*
- N° 6. Médaillon de bronze frappé à Samos. Il représente une statue de Junon entre deux paons, dans un temple. *Voyez le chapitre LXXIV, tome 6, page 247.*
- N° 7, 8, 9, 10 et 11. Monnaies d'argent d'Athènes. Elles présentent toutes, d'un côté, la tête de Minerve casquée, de l'autre, le commencement du mot des *Athéniens*, et une chouette, oiseau consacré à Minerve.
- Le n° 8 est un tétradrachme frappé avant le siècle de Périclès, valant quatre drachmes du même temps, un peu plus de 3 liv. 14 sous, ou de 3 francs 70 centimes.
- Le n° 10 est un tétradrachme moins ancien, équivalant à quatre drachmes semblables au numéro suivant, et valant 3 liv. 12 sous, ou 3 francs 60 centimes. Au revers, comme au numéro suivant, la chouette est posée sur un vase renversé; après les initiales AΘE, on lit les noms de deux magistrats; le tout dans une couronne d'olivier.
- Le n° 11 est une drachme valant 18 sous, ou 90 centimes.
- Le n° 7 est une obole, ou sixième partie de la drachme, valant 3 sous ou 15 centimes.
- Le n° 9 est une demi-obole, valant un sou six deniers, ou 7 centimes et demi.
- Pour ces cinq monnaies, *voyez le chapitre LV, tome 4, page 361, et la Table XIV, tome 7, page 269 et suivantes.*

ATLANTE ANTICO

Dodici carte da servire allo studio della Storia e Geografia Antica

Edizione interamente rifatta ed aumentata — L. 7,50.